

DEPARTEMENT DU RHÔNE

—

Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

—

MAIRIE

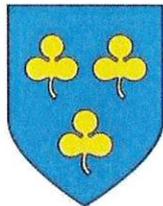
DE

GRANDRIS

—

Secrétariat ouvert :
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h

La réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal se
tiendra à la Mairie, le :



LUNDI 02 JUIN 2025 A 20 H 30

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 24 avril 2025
- Délibérations :
 - o Demande de barnum gratuit auprès de la région AURA
 - o Demande de subvention auprès du Département du Rhône pour la réfection du monument aux morts
 - o Règlement de la cantine pour la rentrée 2025/2026
 - o Cession des portions de chemin
- Droit de préemption (DIA)
- Informations diverses (logement au-dessus de Vival)
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 26 mai 2025
Le Maire,
Pascale JOMARD

